

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 Décembre 2018

Date de convocation : 07 décembre 2018

Présents : Christian SAINT-AFFRE, Maire, Françoise CANTALOUBE, adjoint, Jean-Marc GRATUZE, Claudie MAS, Serge MASSE, André MERCADE, Didier SOLERY

Absents excusés : Isabelle PAYROT (Procuration Claudie MAS), Mathieu LOHEZIC, Jean-Pierre MASBOU (Procuration F. CANTALOUBE), Didier AFRICAÏN

Absents :

Secrétaire de séance : Françoise CANTALOUBE

Séance ouverte à 20h40

- ◆ Le dernier compte-rendu de Conseil est approuvé. M. Massé souhaite cependant revenir sur l'information concernant la tranche 2 du lotissement bois de la tour. M. Le Maire présente le projet tel qu'il avait été prévu lors de la création de la tranche 1. Les études géologiques ayant plus de 5 ans seront à refaire, il faut faire établir le chiffrage de l'installation des réseaux et de la préparation des lots. M. Le Maire précise que lors de la séance de ce soir il présentera les travaux effectués et envisagés pour sécuriser la sortie du Négral.

◆ Indemnité Trésorier

Monsieur le Maire propose de se positionner sur le taux de l'indemnité du trésorier, celle-ci ayant été votée à hauteur de 70 % l'an passé et que le taux se reconduit expressément si aucune modification n'intervient.

Les élus soulignent qu'il s'agit d'une prime de conseil du trésorier et en aucun cas d'une indemnité obligatoire visant assurer sa mission première de veiller à la légalité des opérations financières de la commune, que cette indemnité est un héritage ancien, qui représente une somme importante en comptabilisant l'ensemble des budgets sous la responsabilité du trésorier, que dans ce contexte d'économie budgétaire il serait tout de même pas intéressant de revoir ce mode d'attribution.

Les élus de la commune ne souhaitent pas modifier la délibération votée l'an passé.

◆ Ecole villeneuve

M le Maire informe de la demande de l'école publique de villeneuve pour l'attribution d'une subvention concernant un voyage scolaire. il est précisé que le Conseil Départemental participe au financement dans la mesure où la commune s'engage elle aussi pour un montant minimum de 32€.

Cette participation concerne 3 enfants de la commune. Le conseil Municipal décide d'accorder la somme de 40 € par enfant pour ce voyage.

◆ Syndicat des eaux de Foissac

M. Le Maire informe le Conseil que le syndicat est sollicité pour le renforcement des réseaux ou déplacement de conduite suite à l'acceptation de permis de construire, ce qui entraîne des frais importants pour le SIEF. Il demande aux Maires d'être vigilants avant l'accord d'un permis et de consulter ses services.

La démarche en cours avec la CCGV de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal amène aussi un point de réflexion, sur la cartographie des réseaux qui n'est pas juste. Le SIEF conscient de ce souci envisage de faire une mise à jour mais cela occasionne un travail important de collecte d'information, un salarié devra être embauché pour s'y consacrer.

◆ Travaux réalisés

M. Le Maire retrace les travaux réalisés dans l'année :

-La toiture de la chapelle pour un montant Total de 46 014€ TTC, nous sommes dans l'attente de la perception des financeurs pour évaluer le coût réel de la commune.

-Les travaux du lotissement, voirie et assainissement pour un total de 21 725.26€.

Les éléments pour refaire la clôture seront été fournis prochainement au propriétaire.

M. MASSE remercie M. Le Maire d'avoir engagé ces travaux d'agrandissement, il précise cependant son inquiétude quand à la stabilité sur le long terme. Un mur de soutènement lui semblerait utile.

M. Le Maire précise :

- que les travaux dans le logement de la mairie ont débutés
- que le point d'eau du local des jeunes sera posé en fin d'année
- que le point lumineux dans le bourg sera changé.

M. Le Maire informe que le comité des fêtes a investi dans l'achat de chariot et plateaux. Se pose la question du passage entre les cuisines et la salle avec ces chariots, une pente douce amovible serait peut-être utile.

◆ **Informations diverses**

✓ Vœux 2019

La cérémonie des vœux aura lieu samedi 05 janvier à 10h30

La séance est levée.
Fin de séance 22h52
Ols et Rinhodes
Le

Le Maire,

M. Christian SAINT-AFFRE

